

Dons

Une coopération financière destinée à construire l'infrastructure sociale des pays en développement

● Construire les fondations pour l'avenir des pays

Un don est une aide financière sans obligation de remboursement de la part du pays en développement bénéficiaire (pays partenaire). Ciblent principalement les pays à faible revenu, ce type d'aide couvre un large éventail d'activités, comme le développement de l'infrastructure économique et sociale, l'éducation, le VIH/sida, la santé infantile ou l'environnement, destinées à jeter les bases du développement futur de ces pays.

Hormis les dons gérés directement par le ministère japonais des Affaires étrangères dans le cadre de la politique diplomatique, la JICA assure la gestion de l'ensemble des dons et des activités associées telles que les études préparatoires, les conseils et recommandations aux pays partenaires pour la mise en œuvre des projets, ainsi que la gestion après-projet.

● Procédure d'exécution des projets de dons

1) Identification et formulation

Sur la base des discussions avec le gouvernement du pays partenaire, la JICA conduit diverses études, notamment préparatoires, examinant ainsi sous divers angles la situation du pays, les objectifs du projet, l'étendue de la coopération, les structures d'exécution et de gestion et les résultats attendus du projet. Les fonds requis sont calculés sur la base de ces informations.

2) Examen et approbation des projets

La JICA communique au gouvernement japonais toutes les informations relatives au processus de mise en œuvre et aux résultats des études préparatoires, elle vérifie le bien-fondé du projet et examine le contenu de la coopération.

En s'appuyant sur les résultats des études, le gouvernement

japonais procède aux vérifications nécessaires et assure la mise à disposition des fonds, avant de soumettre ses propositions à l'approbation finale du Cabinet.

3) Échange de notes et accord de don

Après l'approbation du Cabinet, le gouvernement du pays partenaire et le gouvernement du Japon signent les documents de l'échange de notes récapitulant les objectifs et le contenu de la coopération pour le projet concerné.

La JICA signe alors avec le gouvernement du pays partenaire un « accord de don » qui définit les conditions de l'aide.

4) Mise en œuvre des projets

À cette étape qui fait suite à la signature de l'échange de notes et de l'accord de don, la JICA fournit des conseils et des recommandations sur la mise en œuvre du projet, au pays partenaire et aux consultants. Ces avis techniques et recommandations garantissent le respect des délais et des procédures de construction d'installations et de fourniture de matériel et d'équipements, à compter de la date de la signature de l'accord de don jusqu'à la fin des travaux de construction, en passant par la remise du matériel et des équipements.

5) Gestion de l'après-projet

Au terme de la coopération, le gouvernement du pays partenaire prend en charge la maintenance et le fonctionnement. Des problèmes inattendus, comme les pannes d'équipement, peuvent cependant survenir. La JICA assure alors un suivi post-projet [→ voir page 130 pour plus de détails] sous la forme de fourniture de matériel et d'équipements, d'envoi d'équipes de réparation, et de travaux de réparation d'urgence, destinée à pérenniser l'efficacité de l'aide.

Types de dons (mis en œuvre par la JICA)

Intitulé du programme	Résumé
Dons pour les projets généraux	Soutien aux projets mis en œuvre pour répondre aux besoins essentiels de l'être humain tels que l'éducation ainsi que la construction d'hôpitaux, d'écoles et de routes, l'achat de matériel et d'équipements pour les véhicules de transport en commun, etc.
Dons pour l'autonomisation communautaire	Soutien au développement intégré de compétences dans les communautés dont l'existence ou les conditions de vie sont menacées.
Dons pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix	Soutien au développement des infrastructures économiques et sociales nécessaires dans les pays en situation post-conflictuelle.
Dons pour la prévention des catastrophes et la reconstruction	Soutien en matière de prévention et de reconstruction après des catastrophes.
Dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique	Soutien à l'adoption de politiques et à la planification de mesures pour lutter contre le changement climatique, etc., et aux projets associés.
Dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté	Soutien budgétaire aux pays mettant en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté.
Dons pour le développement des ressources humaines (bourses d'études)	Soutien à la formation de jeunes fonctionnaires.
Dons pour la pêche	Soutien aux projets de promotion de l'industrie de la pêche.
Dons pour la culture	Soutien à l'acquisition d'équipements et au développement d'installations nécessaires pour promouvoir la culture, etc.
Dons pour la coopération antiterroriste et le renforcement de la sécurité	Soutien au renforcement de mesures de lutte contre la piraterie et d'autres actions de sécurité publique.

● Nouveaux efforts

1. Mise en œuvre du programme de dons

(promotion de la restauration, reconstruction et autres activités)

Pour la restauration ou le rétablissement après un conflit ou une catastrophe, il est nécessaire d'apporter une réponse rapide et adaptée à un ensemble de besoins divers et en constante mutation. En se basant sur les enseignements tirés des activités passées, notamment des projets de dons pour le séisme de Sumatra et le tsunami dans l'océan Indien, la JICA et le ministère des Affaires étrangères ont lancé un programme de dons visant à utiliser de manière flexible plusieurs types d'approvisionnements dans le cadre d'un seul échange de notes et d'un seul accord.

Lors de l'exercice 2013, la JICA a signé un accord de don pour le projet d'amélioration urgente du système d'approvisionnement en eau pour les communautés accueillant les réfugiés syriens dans les gouvernorats du nord (Jordanie) et elle a formulé un programme de restauration et de reconstruction après le passage du typhon Haiyan (Yolanda) aux Philippines. [→ voir l'étude de cas]

2. Dons supplémentaires

La JICA et le ministère des Affaires étrangères ont amélioré la procédure permettant de modifier les projets de dons pour faire face rapidement et de manière adaptée aux changements brusques des taux de change, entre autres phénomènes. Cette nouvelle procédure a été appliquée en 2013 à un total de neuf projets, notamment au projet de restauration du pont Democracia au Honduras.

Avec le fonds de réserve, introduit à titre d'essai, la procédure de modification a été améliorée pour faire face avec flexibilité aux risques inattendus dans les pays en développement, notamment aux augmentations soudaines du coût du matériel, aux écarts entre les conditions prévues et réelles de construction, à la détérioration de l'ordre public et à l'instabilité politique, ainsi qu'aux catastrophes naturelles, afin de soutenir les contractants japonais dans la mise en œuvre des projets.

Étude de cas

Aide sous forme de don pour améliorer l'environnement des affaires

Renforcement de l'exportation des systèmes d'infrastructures

Améliorer le fonctionnement de la Banque centrale du Myanmar

La demande d'infrastructures au niveau mondial est immense, notamment dans les pays en développement et principalement dans les pays émergents. En outre, le développement des infrastructures est indispensable pour assurer la croissance durable et le développement social de ces pays.

Afin de renforcer le développement des infrastructures et d'améliorer l'environnement des affaires dans les pays en développement, le Japon utilise l'APD pour promouvoir ses technologies, son savoir-faire et ses autres atouts afin d'en faire des normes internationales en intensifiant les exportations d'infrastructures par des entreprises japonaises.

Conformément aux politiques gouvernementales

japonaises, la JICA poursuit son aide au Myanmar, qui a reçu le plus grand volume de dons lors des exercices 2012 et 2013, par la modernisation des infrastructures opérationnelles de la Banque centrale.

Un accord de don pour la mise en place de systèmes de technologies de l'information et des communications (TIC) a été signé en octobre 2013, afin de maintenir et d'améliorer la crédibilité du secteur financier et de rectifier les problèmes de fonctionnement de la Banque centrale.

Ce projet devrait améliorer l'efficacité des opérations de la Banque centrale et moderniser le



Espace de bureaux de la Banque centrale du Myanmar : De nombreuses opérations, comme les versements de fonds et les règlements de titres, sont effectuées à la main sur des feuilles de registre.

secteur financier du Myanmar par des technologies et des savoir-faire de haut niveau dans les systèmes de TIC fournis par les entreprises japonaises et les entités liées.

Étude de cas

Philippines : Création d'un programme de dons en appui à la restauration et à la reconstruction après le passage du typhon Yolanda

Mieux reconstruire : Rebâtir en mieux les zones sinistrées

Édifier une société résiliente aux catastrophes

Le typhon Haiyan, baptisé Yolanda aux Philippines, a touché les Visayas et les zones environnantes du centre des Philippines en novembre 2013, tuant plus de 6 000 personnes, détruisant plus d'un million de logements et forçant près de quatre millions d'habitants à évacuer.

La JICA a réagi immédiatement, notamment en envoyant une équipe médicale du Secours d'urgence du Japon et du matériel de secours, mais aussi en étudiant les besoins à moyen et long terme pour la restauration et la reconstruction, et en réfléchissant aux moyens d'optimiser

l'efficacité des dons. Au cours de ce processus, la JICA a partagé avec le gouvernement des Philippines le concept « Reconstruire mieux », visant non seulement à aider une zone touchée à se rétablir, mais aussi à la reconstruire en mieux, conformément aux intentions formulées dans les politiques de planification des dons de l'Agence.

Avec les dons, la JICA vise une restauration et une reconstruction rapides des infrastructures sociales telles que les installations médicales, les écoles et les bâtiments gouvernementaux ; des infrastructures économiques telles que les aéroports et les systèmes électriques ; et des infrastructures pour la prévention des catastrophes telles

que les radars météorologiques, pour participer à l'édification d'une société résiliente aux catastrophes dans les zones touchées par Yolanda.

La JICA a déjà commencé la mise en œuvre de ces mesures, avec des conseils techniques basés sur ses expériences passées, notamment en matière de reconstruction après le grand séisme de l'est du Japon et, parallèlement au projet de réhabilitation et de rétablissement après le typhon Yolanda, une étude d'aide d'urgence pour soutenir des activités telles que la création de plans de restauration de moyen à long terme pour établir une zone résistante aux catastrophes.